

Mémoire de recherche en travail social

Préparation complète
pour réussir sa formation

■ La démarche de recherche décryptée

■ Une méthodologie détaillée
de l'écrit et de l'oral

■ De nombreux exemples d'extraits
de mémoire

8^e édition



Mémoire de recherche en travail social

Préparation complète
pour réussir sa formation

Sophie Kevassay

Assistante de service social de formation initiale, titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de démographie et consultante spécialisée dans la guidance de mémoire depuis une quinzaine d'années

8^e édition

ISBN : 978-2-311-20224-3

Conception couverture : HDL Design / Conception intérieur : Linéale Production

Réalisation : Michelle Bourgeois

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70.

© Vuibert – juillet 2015 – 5, allée de la 2^e D.B., 75015 Paris - Site Internet : <http://www.vuibert.fr>



Remerciements

Que soient remerciées toutes les personnes (professionnels, proches, amis) qui, grâce à leurs conseils, à leurs commentaires et à leur soutien chaleureux, ont permis à ce livre de s'élaborer.

Je ne puis ici tous les citer mais qu'il me soit permis de souligner l'aide particulièrement précieuse apportée par les personnes dont les noms suivent, rencontrées à l'occasion de ce travail ou connues de longue date : Stéphane Beaud ; Jean-Claude Berger ; Aline Dhers ; François Jousserandot ; Catherine Meyer ; Sammy Makkawi ; Diane Sahnine.

Ce manuel est dédié à messieurs Alain Norvez et Dominique Velche ; en encourageant mon incursion sur le terrain des sciences sociales, ils ont guidé mes premiers pas d'assistante sociale – timides et tâtonnants – vers la recherche.

Ces maîtres en pédagogie m'ont ainsi ouvert le chemin d'un rapprochement tolérant et syncrétique, entre deux univers qui gagnent à se découvrir l'un l'autre : le travail social et la recherche, liés par une dynamique d'enrichissement mutuel.

Sommaire

Introduction	11
--------------------	----

Partie 1. L'introduction : un cheminement jusqu'à l'hypothèse en entonnoir

I Structure et fonction de l'introduction	29
1. Fonction de l'introduction	29
2. Structure de l'introduction	30
3. Du cheminement chronologique à... l'introduction rédigée	32
II Les différentes étapes contenues dans l'introduction ..	37
1. Les constats de départ	37
2. L'implication professionnelle	47
3. La question de départ	51
4. La pré-enquête ou enquête exploratoire	57
5. La problématique	61
6. L'hypothèse	68

Partie 2. La partie théorique : comment l'hypothèse (ou la question de départ) est examinée à la lumière de la littérature

Introduction	75
--------------------	----

I État des lieux des données objectives éclairant l'hypothèse	77
1. Fonction de l'approche « objective »	77

2. Utilisation des rapports descriptifs	78
3. Utilisation des textes législatifs, circulaires et programmes d'action	80

II Recours aux approches théoriques en sciences humaines et en travail social 82

1. L'apport de l'histoire	83
2. L'apport de la psychologie	86
3. L'apport de la sociologie	86
4. L'apport de l'économie	88
5. L'apport de l'ethnologie/ethnopsychiatrie	88
6. L'apport de la médecine	89
7. L'apport des théorisations professionnelles	90

III Construction d'un plan détaillé articulant et hiérarchisant les différentes approches 93

Partie 3. La vérification empirique ou l'investigation sur le terrain : un outil de vérification de l'hypothèse (enquête) ou d'exploration de la question de départ (pré-enquête)

Introduction 103

I Les attentes des jurys en matière d'analyse empirique 104

II Les différentes méthodes d'enquête 107

1. Comment déterminer l'outil de collecte adapté ?	107
2. Comment constituer votre échantillon ?.....	113
3. Construction des outils de collecte/recueil des données	119

III Traitement des données et rédaction de l'analyse..... 133

1. Présentation de la population d'enquête.....	133
2. Recensement des éléments factuels qui objectivent l'hypothèse.....	135
3. Conception d'un plan hiérarchisant vos résultats et rédaction	143

Partie 4. La conclusion : du sort de l'hypothèse aux prolongements de la recherche

	Introduction	149
I	Bilan au regard de la démonstration de l'hypothèse	150
II	Apports de votre travail	151
III	Limites de la recherche	152
IV	Prolongements possibles de la recherche	153
V	Réflexion sur les retombées pratiques de la recherche	154

Partie 5. Les travaux de finition

I	Le sommaire	157
II	Le choix du titre	159
	1. Fonctions et critères d'appréciation d'un titre	159
	2. Comment trouver le « bon titre » ?	159
III	La vérification de la structure logique du texte	161
	1. Les introductions.....	161
	2. Les conclusions	162
	3. L'aération et le découpage du texte en paragraphes	163
IV	Les annexes	164
V	La bibliographie	165
VI	Diverses vérifications	166
	1. Les citations.....	166
	2. Les notes de bas de page et le glossaire	166

Partie 6. La préparation de l'oral

Introduction	171
I Déroutement de la soutenance	172
1. Présenter les différentes phases de l'exposé.....	172
2. Évoquer le cheminement, les tâtonnements, les choix qui ont conduit à l'hypothèse.....	172
3. Présenter les points forts de votre démonstration/anticiper les questions sur vos points faibles	173
4. Amorcer le dialogue qui va suivre en ouvrant la réflexion	174
II Échange avec le jury	176

Partie 7. Annales

I Les mères isolées en perte d'autorité face au travailleur social : de la demande de substitution à la restauration de la fonction parentale	
1. Sommaire	183
2. Introduction.....	184
II Quitter le centre de stabilisation pour un retour à la rue	
1. Sommaire.....	189
2. Extrait de la partie théorique	190
3. Conclusion.....	193
III Les travailleurs sociaux pénitentiaires dans la relation d'aide aux auteurs d'abus sexuels sur mineurs	
1. Introduction.....	194
2. Conclusion.....	197
IV Le défi de l'accueil pour le professionnel en crèche multi-accueil	
1. Sommaire.....	199
2. Extrait n° 1 du mémoire mixant approche théorique et analyse de terrain....	200
3. Extrait n° 2 du mémoire mixant approche théorique et analyse de terrain....	202

V	Handicap mental et vie amoureuse dans les institutions médico-sociales	
	1. Sommaire.....	205
	2. Introduction.....	206
	3. Extrait de l'exploration de terrain.....	209
	4. Soutenance orale.....	212
VI	Management d'équipe et meilleure participation des familles en IME	
	1. Sommaire.....	215
	2. Extrait du corps du mémoire.....	217
VII	La construction de l'adhésion face au paradoxe de l'aide-contrainte dans le cadre de l'AEMO judiciaire	
	Exemples de questions-réponses dans le cadre d'une préparation à l'échange oral avec le jury.....	220
	20 points clés pour réussir l'épreuve du mémoire	225
	Glossaire	227
	Sites Internet	231
	Bibliographie	233

Introduction

1 Les directives officielles concernant l'épreuve du mémoire en travail social

Bien que très différents dans les contenus, cultures et savoir-faire véhiculés, la plupart des diplômés de formation initiale en travail social et des diplômés universitaires du secteur social ont en commun la production d'un mémoire dans le cadre d'une initiation à la recherche : il s'agit pour l'étudiant de témoigner d'une démarche de recherche d'envergure plus ou moins modeste, incluant ou non un volet projets/préconisations professionnelles découlant des résultats produits.

Le **diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)** exige la « rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche à dimension professionnelle » (source : ministère des Affaires sociales, juillet 2008).

Le **certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable** d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) porte sur la « conception et conduite de projet » adossées à un diagnostic institutionnel du lieu d'exercice de l'étudiant.

Le **diplôme d'éducateur spécialisé** comporte une épreuve de mémoire, d'environ 50 pages, centrée sur l'élaboration et le traitement d'une « problématique éducative synthétisant ses éléments de connaissance théorique et les acquis issus de sa pratique professionnelle, il s'agit ensuite de concevoir et d'évaluer un projet éducatif en découlant » (source : décret du 15 mai 2007 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé).

Le **diplôme d'éducateur de jeunes enfants** requiert la « présentation et soutenance d'un mémoire de positionnement professionnel ». L'épreuve a pour objectif d'évaluer les « capacités [du candidat] à mener une démarche de questionnement et de positionnement approfondie, étayée et contextualisée à partir d'une thématique empruntée au stage référé au domaine de formation 1 » (source : arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants).

Le **diplôme d'assistant de service social** exige la production d'un mémoire devant présenter une démarche d'initiation constituant uniquement « la première phase relative à tout parcours de recherche » : l'élaboration d'une « problématique sociale pertinente, exploration et analyse d'un phénomène social (données quantitatives et qualitatives) en résonance avec le champ professionnel, une approche conceptuelle (explicitation et compréhension) [...], la construction de modalités d'investigation pour valider ces hypothèses. [...] Sans aller jusqu'à une enquête de terrain, l'étudiant doit délimiter un champ d'observation et concevoir des outils d'observation » (source : circulaire DGAS du 31 décembre 2008 relative à la formation et à la certification du diplôme d'État d'assistant de service social).

Le **mémoire professionnel des conseillers en économie sociale et familiale** « expose l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne, inscrit dans le champ de l'ESF [...] Ce mémoire de 30 à 35 pages (hors annexes) montre la capacité de l'étudiant à intégrer une démarche de recherche et à mobiliser des connaissances en sciences sociales et humaines, en lien avec son champ professionnel, à opérer des choix théoriques, à mobiliser les moyens d'investigation pertinents (observations, entretiens, analyse d'ouvrages), à exploiter et analyser les données sélectionnées pour élaborer une problématique de recherche et à se projeter dans la démarche de validation de(s) l'hypothèse(s) » (source : JO du 3/9/2009).

Dans le cadre de la réforme de ces deux derniers diplômes, il faut désormais impérativement arrêter l'introduction à l'annonce du plan après la question de départ, la problématique et l'hypothèse étant déplacées à la fin du mémoire, après les résultats d'une pré-enquête sur le terrain, dans une démarche inductive (en partant de l'observation, l'étudiant déterminera l'axe théorique problématique/question de recherche/hypothèse).

Bien évidemment, il y a d'autres différences importantes entre les mémoires selon les filières, nombre d'entre eux par exemple ne donnant pas lieu à un développement en tant que tel autour de la pratique professionnelle.

Certes nous admettons (et évoquerons brièvement ultérieurement) qu'il n'existe pas qu'une seule manière de faire de la recherche appliquée au travail social, objet de débats théoriques constitutifs d'une discipline en devenir. Ainsi, les questions de recherche se posent davantage effectivement en termes pratiques, dans certains mémoires, notamment pour les éducateurs spécialisés et dans le mémoire des CAFERUIS, ceux-ci étant davantage professionnalisés dans leur forme. La dimension pratique professionnelle constitue même une partie physiquement formalisée dans le mémoire, par ce que l'on appelle communément la « partie projet ».

Ce volet pratique ne figurera pas dans le présent ouvrage, car nous nous concentrerons sur son objet principal, le socle commun à tous les mémoires, à savoir la mise en œuvre d'une méthodologie de recherche.

Car, quelle que soit la part professionnelle dans les mémoires, simples préconisations ou véritable projet d'envergure au cœur de la démarche, les enjeux du praticien traversent toute démarche du chercheur en formation de travail social, et, pour tous les étudiants de ces filières, une méthodologie de recherche rigoureuse s'impose.

C'est la raison pour laquelle j'insisterai beaucoup dans ce manuel pour que les implications au regard de l'action soient sans cesse mises en évidence, intégrées au processus de recherche car, quel que soit le diplôme professionnel préparé, vous devez vous situer dans une perspective de professionnel-théoricien.

Dans ce manuel d'initiation, nous développerons plutôt l'ordonnancement hypothético-déductif, comme base de référence de l'exposition des différentes composantes d'un mémoire de recherche, d'une part car c'est le plus courant dans la plupart des diplômes d'enseignement supérieur s'intéressant au champ social, et d'autre part parce qu'il offre une base pédagogique claire pour entreprendre une première recherche : l'hypothèse, que nous situerons dans l'introduction d'un mémoire type, sera exposée comme point de départ donnant lieu ensuite à vérification dans une approche bibliographique puis par des observations sur le terrain).

1. JO du 28 mars 2004.

Partie 1

L' introduction :
un cheminement
jusqu'à l'hypothèse
en entonnoir

I Structure et fonction de l'introduction

1 Fonction de l'introduction

La métaphore de l'entonnoir est particulièrement utile pour comprendre la structure et la fonction de l'introduction au sein de votre mémoire, à savoir l'affinement d'un sujet intéressant se transformant progressivement en objet de recherche.

En effet, les étudiants ont bien souvent et spontanément le réflexe de faire de l'introduction un roman-fleuve ou une peau de chagrin (selon les tempéraments !) au milieu desquels les éléments incontournables de l'introduction se livrent à un ballet incohérent, devenant des figures imposées, plaquées artificiellement : là, la motivation, juxtaposée sans lien à la question de départ et à la pré-enquête ; ici, la problématique, arrivant sans transition sous la forme d'un catalogue de questions censées faire jaillir miraculeusement l'hypothèse, sans que l'on sache comment...

Or, l'introduction est éminemment importante car elle constitue le cœur même de votre mémoire, son squelette et sa direction. Elle est en outre la mémoire du mémoire puisqu'il faudra s'y référer tout au long de sa rédaction, revenant sans cesse vers la problématique et l'hypothèse (ou la question de départ pour les étudiants assistants de service social et conseillers en économie sociale familiale).

En effet, plongé par exemple dans des ouvrages de fond pour la partie théorique, vous risquez de dériver par rapport à votre objet de recherche : votre hypothèse (ou votre question de départ) devra littéralement vous habiter, devenir votre berge, vers laquelle vous reviendrez sans cesse au cours de ce voyage au cœur de votre objet de recherche. Cette fidélité à votre hypothèse (ou votre question de départ) vous évitera de vous perdre dans des digressions aussi inutiles que coûteuses.

Contenant des éléments aussi capitaux pour l'ensemble de votre écrit, l'introduction se doit donc, plus que toute autre partie, d'être irréprochable dans sa fonction... d'entonnoir : son contenu doit être fluide ; ses composantes coulent et découlent les unes des autres naturellement vers leur aboutissement : l'hypothèse.

On pourrait également comparer l'introduction à un système de poupées russes, se resserrant de plus en plus vers le noyau dur de la recherche, à savoir encore une fois l'hypothèse (ou question de départ).

Pour cette raison, contrairement à une pratique répandue, il ne faut pas retarder la rédaction de votre introduction en phase finale du travail, mais bien au contraire commencer par rédiger ce qui formalise initialement la construction de votre recherche.

Plus que pour une autre étape, dissocier l'écriture de l'introduction et l'élaboration de l'objet de recherche reviendrait à disperser vos énergies, car vos découvertes, vos lectures et vos réflexions doivent être canalisées par ce qui doit rester **votre objectif : la rédaction**

d'un texte cohérent de trois à dix pages en moyenne, amenant et présentant le fil conducteur de votre construction théorique.

Certes, ce texte sera d'abord provisoire puis remanié plusieurs fois pour coller aux évolutions de votre démarche. Il est donc normal et souhaitable que ces pages capitales soient modifiées au gré des ajustements nécessaires amenés par vos lectures, rencontres et guidances. Votre introduction provisoire et incomplète ne sera au départ que la concrétisation de vos premières rencontres avec la réalité, interrogations et conceptualisations. Votre écrit va se former progressivement à partir du va-et-vient incessant entre constats et théorisations, qui dès le départ constituera la base de votre activité : **lectures/entretiens/réflexion**.

Ainsi, petit à petit, ce qui n'est d'abord qu'un modeste paragraphe d'une demi-page va s'étoffer au contact de la pré-enquête et de l'approfondissement conceptuel.

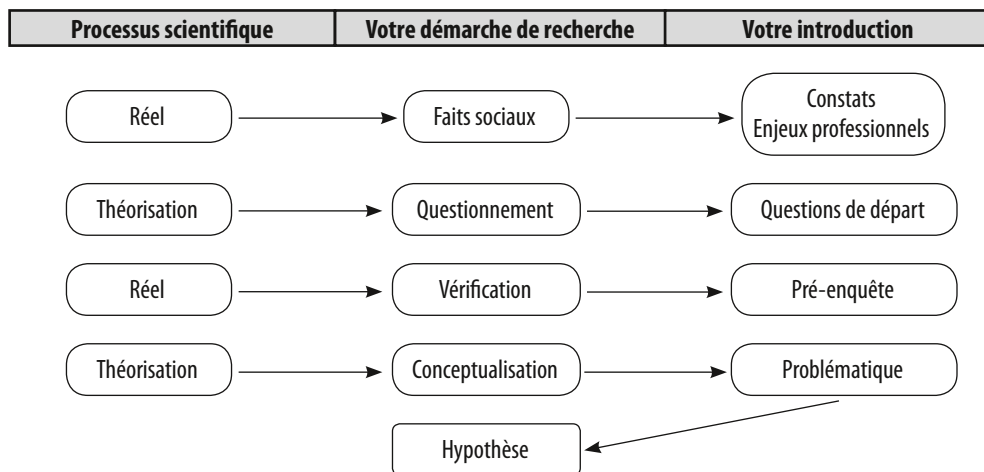
2 Structure de l'introduction

Le plus difficile étant l'élaboration de l'hypothèse, celle-ci sera donc facilitée par une rédaction provisoire de l'introduction jusqu'à la problématique, s'efforçant de rendre compte de la construction de votre démarche de recherche.

Ce travail se présentera sous la forme d'un raisonnement articulé à partir de constats plus ou moins généraux amenant enjeux professionnels, questions, vérification, réflexion et théorisation.

Nous retrouvons le va-et-vient réel/théorisation, au cœur de la démarche scientifique, telle que nous l'avons décrite p. 15, à travers les différentes étapes contenues dans l'introduction. Tout au long de cette première étape, nous adapterons donc à l'usage des praticiens du social la démarche de recherche formalisée par Quivy/Campenhoudt¹ :

Votre rédaction initiale transcrira ainsi ce que vous retiendrez de votre activité intellectuelle en amont, à la base forcément bouillonnante d'idées, d'envies et de lectures allant dans toutes les directions.



1. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt, Paris, Dunod, 2011.

Attention, pour les étudiants assistants sociaux et conseillers en économie sociale et familiale, le mémoire rendant compte d'une démarche de pré-recherche, les travaux s'arrêtent à l'étape de l'élaboration de la problématique, de l'hypothèse et des outils de vérification afférents, sans qu'il soit nécessaire d'aller au bout du processus de confirmation/infirmation de cette hypothèse, contrairement au mémoire de recherche proprement dit, dont l'aboutissement est la validation, la reformulation ou l'invalidation de l'hypothèse. L'introduction s'arrête donc à l'énonciation de la question de départ, aux enjeux professionnels et à l'annonce du plan. Pour autant, les processus et activités intellectuelles restent les mêmes sur le fond : à partir de constats, via des sources tant documentaires qu'empiriques (personnes ressources, observations, expériences sur les terrains de stage), les pré-recherches, comme les recherches plus abouties procèdent à leur genèse de ce même va-et-vient entre réel et théorisation.

Cette introduction provisoire commencera donc par évoquer des faits ou une actualité vous intéressant, puis les motivations et enjeux professionnels qu'ils suscitent, ce qui vous permettra de déboucher sur une question de départ, elle-même confrontée à une enquête communément appelée pré-enquête ou enquête exploratoire (pré-enquête placée non pas dans l'introduction pour les étudiants assistants sociaux et les CESF, mais dans une deuxième partie du corps du mémoire après la revue de la littérature [exploration théorique]). À ce stade, trois possibilités s'offrent à vous :

- les résultats de la pré-enquête confirment la pertinence de la question de départ et apportent des éléments permettant de l'affiner en une problématique ;
- les résultats de la pré-enquête indiquent que votre question de départ posait mal le « problème » social ; vous devez donc la reformuler puis compléter la pré-enquête ;
- les résultats de la pré-enquête indiquent que vous faites fausse route ; il faudra donc revenir à la case départ et revoir tout l'enchaînement constat-enjeux/motivations professionnelles/ question de départ.

Vous devrez alors rechercher d'où vient la faille :

- S'agit-il d'une mauvaise liaison entre les faits identifiés et les enjeux que vous en tirez ?
- S'agit-il des faits à partir desquels vous avez bâti votre construction ? Ce que vous avez assimilé à des faits ne consiste-t-il qu'en des préjugés, des informations tronquées ou des faits déformés ?

Lorsque votre écrit sera parvenu « sain et sauf » jusqu'à la problématique, votre hypothèse pourra être rédigée après élimination de toutes les hypothèses possibles que ne manquera pas de faire jaillir la problématique. Cette hypothèse deviendra le fil conducteur de votre recherche et appellera une démonstration (ou exploration) dans le corps du mémoire (la partie théorique et l'enquête de terrain).

Partie 2

La partie théorique :
comment
l'hypothèse (ou la
question de départ)
est examinée
à la lumière
de la littérature

Introduction

Pour être étayée, dans un premier temps sur le plan théorique, votre hypothèse (ou question de départ)¹ devra être confrontée aux différents apports documentaires à votre disposition. Cette nécessité procède de la démarche de recherche elle-même, qui implique que tout chercheur visant la découverte commence par faire le tour de tous les travaux réalisés avant lui sur son objet de recherche.

Il vous faudra néanmoins veiller, dans cette exploration, à ne jamais perdre de vue votre hypothèse. C'est la raison pour laquelle, à chacune de vos séances de travail, il est recommandé de commencer par relire l'hypothèse puis de la garder sous les yeux en travaillant, et ce, que vous lisiez des documents ou que vous rédigez.

Votre leitmotiv sera donc, on ne le répétera jamais assez, de traquer l'hypothèse partout où elle peut apparaître. Pour caricaturer la démarche, vous adopterez presque la posture intellectuelle du théoricien, qui cherche partout à vérifier sa théorie, comme animé d'un véritable esprit de systématisme. Cette image se justifie par le fait que bien des étudiants commettent l'erreur de présenter en amont de leur enquête de terrain une juxtaposition d'informations et d'idées sur le sujet sans rapport avec l'hypothèse, comme un passage théorique obligé, avant de s'attaquer à la démonstration (ou exploration)². **Or, ils oublient que la démonstration de l'hypothèse (ou l'exploration de la question de départ) commence dès la partie théorique.**

Avant de présenter en quoi consiste et comment s'organise cette fameuse partie théorique, revenons quelques instants sur le bien-fondé de ce découpage entre partie théorique et analyse issue de l'enquête de terrain.

En effet, certains directeurs de recherche recommandent plutôt d'éviter cette dichotomie, qu'ils estiment artificielle dans la démonstration de l'hypothèse. Et ce, d'autant plus que la césure rédactionnelle théorie/terrain risque de renforcer encore davantage la fâcheuse tendance fréquemment observée chez les étudiants (et également chez maints professionnels) à ne pas relier les apports théoriques des différentes disciplines à l'analyse de terrain. Ils veulent notamment éviter que la démonstration de l'hypothèse se concrétise par la juxtaposition-succession de deux parties plaquées en gros pavés indigestes, sans connexion logique.

D'où certaines écoles méthodologiques qui préconisent de mélanger les apports théoriques et ceux issus de l'enquête de terrain, dans une rédaction mixant ces deux types d'éléments.

Certes, cette structuration par un plan de démonstration plus thématique est idéale dans l'absolu, mais elle demande une habileté qui s'obtient, chez les chercheurs aguerris, par une

1. Afin d'éviter de lourdes répétitions, on notera que dans cet ouvrage pour chaque occurrence du terme « hypothèse » il faut lire : hypothèse ou question de départ.

2. De même pour démonstration, il faudra lire : démonstration ou exploration.

grande habitude à passer d'un champ conceptuel à l'autre. Agilité et expérience difficiles à acquérir par les étudiants dans le cadre de premières recherches, nous semble-t-il...

Dans le cadre de ce manuel d'initiation, nous préférons donc distinguer les deux dynamiques de démonstration, empirique et théorique, dans deux espaces distincts, pour vous permettre de bien saisir en quoi consiste chacune d'entre elle. Pour autant, quelle que soit l'option rédactionnelle que vous retiendrez, nous vous encouragerons à mettre en place des ponts à chaque fois qu'il est possible entre les découvertes empiriques et théoriques, à l'intérieur de chacune de deux sources de démonstration. C'est là que réside justement toute la difficulté d'une recherche appliquée, comme le souligne Aline Dhers¹ : « Il s'agit de creuser les contradictions du terrain² » [...] en allant chercher à l'extérieur, du côté du savoir et des références théoriques [...] afin de décentrer le professionnel et rendre moins évidente ses évidences. »

Souvenez juste que cette approche théorique ne peut en aucun cas se résumer à faire se succéder tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte à votre thème, votre sujet d'une manière générale. Car un mémoire de recherche ne peut en aucun cas décliner une somme d'informations à empiler « parce que cela rentre dans mon sujet ».

Au contraire, les différents chapitres et sous-chapitres de votre mémoire, dès la première partie théorique, doivent s'emboîter comme un puzzle en dévoilant un but et un sens précis, ceux donnés par votre question de départ et votre hypothèse.

À proscrire également un autre écueil fréquemment rencontré dans les mémoires où l'approche théorique manque de consistance : la mise en avant de considérations, analyses isolées ou opinions personnelles, qui pourront faire dire au jury que « cela sort de votre chapeau ». Car le mémoire n'est pas un essai, et si analyse personnelle il y a, elle doit venir s'insérer dans le sillage de la revue de la littérature, pour éclairer les apports des différents auteurs.

1. Aline Dhers, in *Praticiens et chercheurs*, Marie-Pierre Mackiewicz, Paris, L'Harmattan, 2001.

2. Objectif dégagé par R.C. Kohn dans *Pratiques de formation : paradoxe du travail social*, repris par Aline Dhers.

I État des lieux des données objectives éclairant l'hypothèse

1 Fonction de l'approche « objective »

Si votre hypothèse (ou question de départ explorée) est une théorisation (ou un début de théorisation pour la question de départ), il n'en reste pas moins qu'elle évoque une réalité, dont elle constitue une interprétation : à ce titre, avant d'envisager toutes les théories qui s'approchent ou s'éloignent de votre interprétation, il convient de revenir à cette réalité basique, ce réel incontournable à partir duquel la conceptualisation s'élabore.

Dans un premier temps, vous devrez donc vous intéresser à toutes les informations d'ordre objectif qui peuvent :

- permettre de mieux comprendre l'hypothèse ;
- permettre de la contextualiser ;
- aller dans son sens sur un plan descriptif ;
- en constituer les fondements concrets ;
- présenter le contexte dans lequel elle prend corps.

Il s'agit, à cette phase de la recherche, de recenser toutes les informations disponibles qui présentent un rapport direct ou indirect avec l'hypothèse, puis de les trier selon leur nature, de les hiérarchiser selon leur pertinence et enfin de retenir celles qui l'alimentent à un titre démonstratif, contextuel ou explicatif.

Ces données de base seront ensuite utilisées (on pourrait dire « récupérées » au profit de l'hypothèse), pour s'intégrer dans une rédaction qui indiquera en quoi elles renseignent l'hypothèse.

2 Utilisation des rapports descriptifs

a. Comment reconnaître les données pertinentes et comment les exploiter

Votre hypothèse évoque un fait social intéressant, sous un certain angle, que l'on nommera interprétatif, mais ce fait possède une existence propre, définie par des déterminants et des indicateurs tels que :

- indices démographiques et statistiques (taux, effectifs, évolutions) ; caractéristiques qualitatives et quantitatives des publics (typologies) ;
- résultats contenus dans des rapports descriptifs d'évaluation ;
- données recensant des réponses institutionnelles et informelles à la problématique sous-jacente contenue dans l'hypothèse.

Il vous faudra déterminer, parmi cette masse de renseignements, les informations les plus « utiles » pour l'interprétation qu'est votre hypothèse.

Attention, il ne s'agit pas de chercher à faire coller systématiquement (et artificiellement) les renseignements à l'hypothèse, mais :

- de réfléchir sur **le lien existant entre l'information envisagée et l'hypothèse** ;
- de le mettre en évidence s'il existe.

En ce sens, l'information n'est pas intéressante pour elle-même, mais en ce qu'**elle sert l'hypothèse**, d'une façon ou d'une autre.

Ainsi, par exemple, l'hypothèse de Sabine, étudiante éducatrice, était centrée sur l'idée que la fugue se vit sur un mode spécifique chez les adolescentes d'origine maghrébine. Il a donc été tout à fait pertinent de sa part de documenter, dans un premier temps, la spécificité des jeunes filles maghrébines sur le plan sociodémographique, ce qui constituait l'arrière-plan de son hypothèse.

Bien sûr, son propos n'a pas été de présenter une étude exhaustive et détaillée de la sociologie des adolescentes maghrébines, mais de repérer les éléments particuliers qui constituent la toile de fond, le contexte des fugues vécues par ces jeunes filles :

- le différentiel démographique, social, scolaire entre les adolescentes d'origine maghrébine et leurs homologues d'origine française (taille moyenne des fratries, taux de passage du baccalauréat, etc.) ;
- le différentiel garçons-filles d'origine maghrébine en termes de parcours scolaire et professionnel (niveau d'études, taux de sortie du système scolaire, taux d'activité) ;
- les indicateurs, quand ils existent, recensant des pratiques et/ou faits sociaux propres à ce public et ayant un rapport avec la fugue, comparativement au public général (taux de suicide, pourcentage de mesures éducatives, taux de fréquentation du service social scolaire).

Certaines de ces informations sont très difficiles à obtenir : parfois elles n'existent pas sur le plan national ou elles sont synthétisées dans un ensemble plus vaste ou plus restreint (Algériens/étrangers non européens).

Ainsi, pour reprendre notre exemple, du fait de l'interdiction de la discrimination sur les origines, seules sont disponibles des informations parcellaires qui, en se recoupant, constituent des indices :

- données INSEE (incomplètes car elles ne recensent que les étrangers de nationalité) ;
- travaux d'enquête faisant autorité car élaborés à partir d'échantillons représentatifs ;
- rapports d'activité émanant de services sociaux.

Bien sûr, toutes les informations obtenues n'ont pas la même validité objective, les données du recensement INSEE étant a priori plus fiables que celles émanant d'enquêtes, elles-mêmes plus extrapolables qu'un simple rapport d'activité, même si les premières sont beaucoup plus pauvres, qualitativement, que les dernières au regard de ce que Sabine recherchait.

Son premier travail a donc été de présenter toutes ces informations en les ordonnant et en les relativisant, son objectif n'étant pas d'atteindre une vérité universelle mais la rédaction d'une synthèse composant une sorte de tableau le plus fidèle possible du « décor » dans lequel évolue son hypothèse.

b. Utilisation des données quantitatives et des tableaux statistiques

Souvent mésestimés par les apprentis travailleurs sociaux, chiffres et tableaux statistiques « racontent » du fait social et appellent l'analyse. Bien utilisés, ils peuvent « servir votre hypothèse » bien plus que vous ne l'imaginez ! Il suffit pour cela de vous affranchir des éventuelles préventions et peurs répulsives que pourrait vous inspirer le « quantitatif ».

Certes, le maniement des chiffres est délicat car il requiert, d'une part, un choix pertinent d'indices, d'autre part une exploitation percutante au regard de la démonstration (ou réponse à la question de départ).

Or, encore une fois, les chiffres sont bien souvent plaqués sans discernement, comme une avalanche censée parler d'elle-même, alors que ce type de données doit être amené et argumenté d'une façon stratégique.

Ainsi, il convient de ne retenir que les chiffres qui délivrent une information significative par rapport à votre problématique.

À cet égard, à côté des chiffres en valeur absolue qui indiquent **l'importance d'un problème**, n'oubliez pas les **chiffres situant son poids relatif** :

- en pourcentage de la population générale ;
- en pourcentage ou effectifs comparativement à une autre population, « toutes choses égales par ailleurs » ;
- en taux, marquant l'évolution du fait sur une période X.

Préférez les tableaux de dimension modeste à une ou deux entrées, qui seront plus facilement exploitables qu'un immense tableau où les informations les plus pertinentes seraient noyées au milieu de chiffres inutiles. Vous pouvez extraire, d'un très grand tableau, un petit sous-tableau ou, si l'ensemble du tableau est réellement riche, scindez-le en deux plus petits.

De cette façon, vous pourrez rendre les chiffres attractifs et vivants pour votre lecteur.

Enfin, n'oubliez pas de :

- donner un titre simple et clair à votre tableau ;
- citer le tableau dans votre rédaction de manière à ce qu'apparaisse son utilité dans votre démonstration.

3 Utilisation des textes législatifs, circulaires et programmes d'action

Une autre matière importante à partir de laquelle examiner l'hypothèse est constituée du contexte administratif, politique et institutionnel en lien avec l'objet de recherche.

En effet, celui-ci est pour une part conditionné par le système législatif, les politiques sociales et les dispositifs existants, dont il convient d'analyser les fondements, toujours en lien avec l'hypothèse. Pour ce faire, vous disposez de textes fondamentaux qui recèlent beaucoup d'éléments éclairant ou confirmant l'hypothèse.

Souvent, cette confirmation ou cet éclairage ne vous apparaîtront pas à la simple lecture. C'est ce qui explique que beaucoup d'étudiants plaquent, sans lien avec l'hypothèse, le détail des missions des travailleurs sociaux ou des droits de l'usager concerné par l'objet de recherche, mais cet étalage d'informations n'apporte rien quant à l'hypothèse.

Aussi, avant de présenter une information de ce type, vous devez vous poser la question suivante : **que m'apporte ce descriptif administratif, législatif, cette information institutionnelle, dans la vérification de l'hypothèse (ou la réponse à ma question de départ) ?**

Si cette question doit vous habiter pour ces éléments comme pour toutes les données présentées dans votre démonstration, il est particulièrement difficile d'y répondre à cette phase de la recherche. Ainsi les textes législatifs donnent-ils souvent l'impression d'être arides, neutres, ou tout au moins muets sur l'hypothèse.

Pour saisir **comment exploiter ce type de renseignement utilement** (pour l'objet de recherche), revenons à l'expérience de plusieurs étudiants confrontés à cette difficulté.

Christine a émis l'hypothèse que « les problématiques psychocorporelles des bénéficiaires du RSA expliquent la difficulté d'une partie d'entre eux à s'engager dans un contrat d'insertion ou à le respecter, ce qui amène les travailleurs sociaux à utiliser, en amont, différentes stratégies afin de créer ou renforcer leur motivation ». Dans ce qu'elle a appelé sa « partie législative », Christine a eu comme premier réflexe de rappeler par le menu la loi instituant le RSA, le dispositif et les circulaires, sous la forme d'une synthèse entrecoupée d'extraits des textes.

Outre que cette stratégie l'a amenée à de longs développements (5 pages), ces informations, telles qu'elle les a présentées, n'apportaient rien de pertinent à sa recherche, en dépit de leur intérêt intrinsèque. Christine a donc dû prendre du recul par rapport à sa production écrite, lorsque, en jury blanc, elle s'est entendu dire que la « partie législative » était descriptive, fastidieuse et « n'apportait rien ».

Elle a donc procédé à une véritable **analyse de texte** des différents documents juridiques et réglementaires en sa possession, ce qui lui a permis par exemple de mettre en valeur le fait que le législateur soumet le versement de l'allocation RSA à la condition que le bénéficiaire exprime une volonté de s'engager dans des démarches d'insertion, ce qui témoigne bien du facteur central de la motivation aux yeux de la loi.

Christine en profite donc pour souligner aussi ce qui n'est pas explicite dans la loi, à savoir qu'elle suppose que les bénéficiaires soient capables d'exprimer **leur volonté**. Ainsi, **au lieu de paraphraser la loi**, elle en extrait un élément saillant, de manière à bien faire ressortir la pertinence de son hypothèse.

Autrement dit, lorsqu'elle évoquera les lois, les droits ou les dispositifs, votre rédaction ne sera pas un résumé des textes, mais une mise en évidence :

- des points de convergence,
- des contrastes, paradoxes,
- des implications, conditions,
- des conséquences,

suscitées par certaines informations vis-à-vis des orientations de l'hypothèse.

Car, contrairement à une idée reçue, le fait législatif ou réglementaire « vous parle » de votre hypothèse, y compris lorsqu'il ignore une dimension soulevée par votre théorisation.

Dans cette optique, il peut être extrêmement pertinent pour votre démonstration de souligner non seulement la présence de certains éléments, mais également l'absence, « parlante », de certains autres, qui peut être significative au regard de votre problématisation.

Ainsi, il peut être intéressant de « lire entre les lignes » un positionnement qui vérifie a contrario votre hypothèse, comme le démontre l'exemple de Béatrice, étudiante assistante sociale dont l'hypothèse peut être résumée ainsi : « La singularité du rôle de l'assistant(e) social(e) hospitalier(ère) s'explique par un processus d'assimilation réciproque entre les missions d'action sociale et celles du médical. »

Or, s'il était nécessaire, devant un tel énoncé, d'évoquer le cadre d'intervention du service social hospitalier et les missions de l'assistant(e) social(e), un descriptif exhaustif, même synthétique, aurait été inutile et hors de propos. En revanche, il était pertinent de pointer, parmi ces éléments, ceux qui constituent des indices de l'absorption du social par le médical, notamment :

- la quasi-inexistence de la fonction de cadre de service social hospitalier, à l'instar de ce qui existe en terme de cadre infirmier ;
- le nombre important d'organigrammes plaçant formellement le service social sous la tutelle du médical ;
- l'absence de partie distinguant l'apport propre au service social dans les rapports d'activité globaux des principaux établissements publics hospitaliers ;
- la prise en compte des nouveaux besoins sociaux liés à la précarité, en termes de santé publique, dans le cadre des agences régionales de santé.

Ces faits précis, bien exploités, ont permis à Béatrice de confirmer qu'institutionnellement la place du service social semblait effectivement organisée en référence aux objectifs médicaux de l'institution hospitalière, bien que cette dernière « récupère », d'une certaine façon, des missions traditionnelles du travail social (par exemple, la prise en charge des SDF par les soignants sur un plan parfois plus psychosocial que médical).

Retenez donc que les informations juridiques, administratives ou institutionnelles ne doivent jamais être plaquées à titre informatif mais au contraire intégrées à votre démonstration.

Partie 7

A

nnales

I

Les mères isolées en perte d'autorité face au travailleur social : de la demande de substitution à la restauration de la fonction parentale

Jeannette AMAVI

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

1 Sommaire

INTRODUCTION

PARTIE THÉORIQUE

Les éducateurs face à la crise de l'autorité parentale :
de la demande de substitution à la démarche d'aide à la restauration

A. La monoparentalité à l'épreuve de l'autorité

- 1) De la toute-puissance des pères à la réappropriation d'un pouvoir par les mères : variation dans l'espace et le temps
- 2) L'autorité parentale : un fondement éducatif actuellement en crise chez le père comme chez la mère
- 3) Des difficultés décuplées avec l'autorité dans la situation de monoparentalité

B. Des situations crisogènes qui amènent l'intervention des professionnels

- 1) Des défaillances d'autorité chez les enfants de foyers monoparentaux qui se traduisent par des problématiques psychosociales plus ou moins alarmantes

2) Une forme croissante d'intervention de la demande directe de prise en charge du jeune, par les mères dépassées, auprès des travailleurs sociaux

C. Face à cette demande de délégation de l'autorité parentale, une éthique et un positionnement professionnel qui tentent d'impulser une dynamique de restauration d'autorité faisant défaut

- 1) Une demande de délégation parentale à laquelle les éducateurs ne peuvent accéder
- 2) Un travail d'accompagnement des mères basé sur la pédagogie et l'empowerment
- 3) Vers la restauration de la relation éducative : un positionnement de médiation entre un adolescent et une mère, tous deux en souffrance

PARTIE PRATIQUE

Mes interventions en tant que future éducatrice, face à la toute-puissance des adolescents
Méthodologie et présentation du contexte d'intervention
Présentation de l'équipe de prévention spécialisée

A. Situation de la famille Malon

- 1) Parcours et caractéristiques de la famille Malon
- 2) Analyse de la problématique d'autorité
- 3) Analyse de mes pratiques

B. Situation de la famille Toussaint

- 1) Parcours et caractéristiques de la famille Toussaint
- 2) Analyse de la problématique d'autorité
- 3) Analyse de mes pratiques

Conclusion

2 Introduction

La thématique du défaut de l'autorité des adultes sur les adolescents est aujourd'hui un sujet sociétal brûlant. En effet, au cœur des analyses et mobilisant les acteurs sociaux, elle fait l'objet de façon récurrente, de mises en cause dès que surgissent des affaires de carences, de violences et d'absentéisme. L'actualité met ainsi régulièrement en exergue des situations telles que des parents battus par leurs enfants, des défaillances de cadre dans les familles, ou encore l'inversion des rôles, c'est-à-dire des enfants faisant autorité sur leurs parents, du fait que ce sont eux qui pourvoient aux besoins matériels du foyer, via des trafics divers, ou parce qu'ils sont les seuls à maîtriser la langue française. Au niveau de l'Éducation nationale, les enseignants s'interrogent au sujet du désarroi qu'expriment les parents, sur leur sentiment d'impuissance. Un certain nombre de membres du corps enseignant interprètent même ceci comme un manque d'autorité de ces derniers sur leurs adolescents et interpellent en ce sens les personnels socio-éducatifs.

Mémoire de recherche en travail social



■ Une **préparation efficace** pour concevoir, rédiger et présenter son mémoire de recherche (diplômes d'État du travail social et diplômes universitaires du champ social) :

- Une **méthodologie** de recherche appliquée au secteur social et organisée par étapes, de l'introduction à la conclusion
- Des **techniques de rédaction** efficaces et des conseils pour la **soutenance** et l'**échange avec le jury**
- Des **annales** sous forme d'extraits de mémoire (introduction, sommaire, conclusion, etc.) abordant six thèmes différents

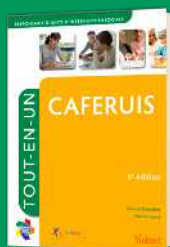
■ **Sophie Kevassay** est assistante de service social de formation initiale et titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de démographie. Elle exerce l'activité de guidance de mémoire en libéral depuis une quinzaine d'années.

■ Et aussi



DEEJE

Le Tout-en-un



CAFERUIS

Le Tout-en-un

ISBN : 978-2-311-20224-3



9 782311 202243